



L'ÉCHO BELLENAVOIS



TRAVAUX

APRÈS LA SALLE DES FÊTES...

Les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes ont commencé comme prévu en juillet. Les opérations de désamiantage sont terminées et les démolitions ont bien avancé cet été. En septembre, électriciens et chauffagistes sont à l'oeuvre.



...LA RÉNOVATION DU POINT INFO TOURISME

Plusieurs entreprises retenues pour la salle des fêtes l'ont été également pour la rénovation énergétique et la mise aux normes du Point Info Tourisme ainsi que du logement à l'étage. La Commune et le Maître d'Œuvre souhaitent démarrer les travaux du PIT sans attendre la fin du premier chantier. Ils débuteront à la mi-octobre pour se terminer au printemps 2024 avant le démarrage de la saison touristique. Le montant des travaux s'élève à 185 116 € HT subventionnés par l'Etat, le Département et la Région à 70 %.

Les principaux bénéfices attendus de cette réhabilitation sont, d'une part, des économies d'énergie (+ de 35 %) grâce à l'isolation des murs et plafonds, au renouvellement des huisseries extérieures, au remplacement de la vieille chaudière fuel par des pompes à chaleur ; d'autre part, un meilleur accueil du public en améliorant le confort et l'accessibilité et, à l'étage, la proposition à la location d'un logement aux normes et de qualité.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE PRÉVUS PAR LE SIVOM À LA CHARRIÈRE

Il s'agit de renouveler 1820 m de conduite d'eau et de rénover 56 branchements individuels. Les travaux ont commencé ce mois-ci dans le hameau. Ils nécessiteront une fermeture temporaire du passage à niveau du 2 octobre au 3 novembre. Des déviations seront mises en place.

SUIVEZ-NOUS sur Panneau Pocket et sur la page Facebook « Commune de Bellenaves » pour vous tenir informés.



En bref



LES TAVAILLONS BELLENAVOIS MIS À L'HONNEUR AU PALAIS DE L'ÉLYSÉE

Les 1er et 2 juillet dernier, la 3e édition de la Grande Exposition du Fabriqué en France au Palais de l'Élysée à Paris a mis en avant 124 produits fabriqués dans tous les départements français.

Malgré un contexte social tendu, le Président de la République nous a honoré de sa présence lors du vernissage. Il a rappelé sa volonté lors de cette manifestation de proposer un échantillon des trésors de notre pays avec cette année une attention plus spécifique pour les entreprises qui s'engagent en faveur d'une production respectueuse de l'environnement, socialement engagée ou contribuant au maintien d'un savoir-faire régional et au développement économique local.

Lors de cet événement, plus de 9 000 personnes se sont succédées pour apprécier les différents produits exposés. Notre présentoir a attiré l'attention de nombreux curieux, professionnels et clients potentiels. Il a permis d'engager de nombreuses discussions et d'échanger sur nos valeurs, notre action, nos valeurs et notre territoire.

JL Joly,
 Directeur Les tavaillons de l'Allier



INFO OU INTOX



LES IMPÔTS ONT AUGMENTÉ À BELLENAVES ?

C'est **FAUX**. Le taux communal de la taxe foncière à Bellenaves reste inchangé depuis 2020 soit 18,47%.

Les augmentations, qui ne relèvent pas de notre décision, sont dues :

- au relèvement de la base locative (+7,1%) qui revient à Etat et qui a été décidé par celui-ci
- à la taxe Départementale (22,87%) intégrée dans le taux communal
- à la taxe GEMAPI qui revient à la ComCom.

NOS ÉLUS GAGNENT PLUS DU SMIC ?

C'est **FAUX**. L'indemnité du Maire de Bellenaves et de ses adjoints est même inférieure au taux légal. Le principe à Bellenaves : Nicole HAUCHART et ses adjoints se sont engagés à partager l'enveloppe entre tous depuis 2020. De plus, le barème est bloqué sur l'indice de 2019.

Indemnité mensuelle, montant brut en euros (*)	Selon loi en vigueur	à Bellenaves
Maire d'une commune de + de 1000 habts	2108,33	1164,30
Adjoint	809	408
Conseiller	0	222,53

(*) Montant brut selon loi en vigueur d'après le Code général des Collectivités territoriales, et lié au point d'indice de la fonction publique.

BELLENAVES SOLIDAIRE

On ne peut, en ce jour de rentrée, faire table rase sur ces événements qui ont touché la France en juillet dernier. Un coup mortel, et la France s'est embrasée. Magasins pillés, incendiés, mais aussi mairies, écoles, bibliothèques. Ce sont les services publics, les outils d'accès à la connaissance, à l'éducation et à la culture, donc à l'égalité des chances, qui ont été sabordés. Des élus ont été et sont attaqués ; et à travers eux, ce sont les principes du « faire vivre ensemble » qui sont attaqués.

Dans son appel des maires du 11 juillet, l'Association Nationale des Maires (AMF) concluait : « à nous maires, il appartiendra de tirer lucidement les leçons de cette crise, d'en décortiquer les ressorts profonds, de retisser les liens brutalement rompus et inlassablement de construire la cohésion dont notre nation a tant besoin ».

Pour Bellenaves, au moment où les projets de pierre sortent de terre : salle des fêtes, Ilot Casino, résidence autonomie, école demain... j'affirme que la pierre, la réhabilitation, la sobriété énergétique... toutes ces obligations qui passent par des dossiers et des heures de travail, ne sont rien s'il n'y a pas de bénévoles, d'associations, de structures de vacances, de personnel en nombre et formé, personnel soignant, enseignant, aide à la personne, accompagnants, gendarmes, éducateurs sportifs, culturels... pour faire vivre ces pierres.

Dans ces journées marquées maintenant par la canicule, force est de constater que la solidarité s'exerce : voisins qui se soucient des proches, qui s'invitent au frais, Hameau de l'Amitié ouvert à ceux qui recherchent la fraîcheur... Alors OUI au Bellenaves solidaire, nous comptons sur vous.

BELLENAVES RÉSOLUMENT PHOTOVOLTAÏQUE



La volonté d'être partie prenante dans la transition énergétique, la nécessité de trouver des moyens pour mieux maîtriser les factures énergétiques et de trouver des nouvelles ressources pour la commune, l'engagement fort de soutenir le développement du Tavaillon de l'Allier nous ont conduit à mener simultanément les 3 projets photovoltaïques dont nous avons déjà présenté les grandes lignes :

Le 1er projet, c'est la valorisation de l'ancien dépôt de terre du Pain Bénit (fermé depuis décembre 2019) par l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance d'1 MwC. Sa réalisation a été confiée au groupe Amarenco. L'accord de principe préfectoral est donné et l'instruction du dossier auprès de la DDT est en cours et en bonne voie. Les travaux sont prévus courant 2024. Cette opération est sans incidence financière pour la Commune et lui rapportera une indemnité d'occupation des sols de 12000 € et un loyer annuel de 10 000 € auquel s'ajouteront une partie des taxes locales payées par l'exploitant.

Le 2nd projet vise à réduire la facture EDF de la Commune par l'implantation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 120 KwC sur le toit nouvellement refait du Musée de l'automobile. La production électrique sera utilisée en auto-consommation collective sur les 16 compteurs de la Commune, dans un premier temps, avec la possibilité d'étendre ultérieurement cette auto-consommation à d'autres utilisateurs.

Le surplus de production sera revendu et apportera un complément de revenu. Au total l'opération devrait générer une économie estimée (avec les données de 2023) à 5000 € / an et un complément de revenu d'environ 10000 € / an. L'étude de faisabilité a été financée par SDE 03 que nous remercions vivement. La maîtrise d'œuvre a été confiée à Coopawatt, spécialiste dans le domaine du voltaïque et de l'auto-consommation. Ce projet doit être financé à 80 % par l'Etat et le Département. La mise en service est prévue pour le printemps 2024.

Le 3e projet concerne le développement des installations du Tavaillon pour permettre une augmentation de la capacité d'accueil et de formation des salariés en insertion et une augmentation de la production de tuiles de bois pour conquérir de nouveaux marchés.

La Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne porte le projet du triplement du bâtiment actuel. La Commune met à disposition de l'entreprise d'insertion un hangar de 1560 m² permettant de stocker dans de bonnes conditions les tuiles et les produits dérivés comme les buchettes. Une centrale photovoltaïque équipera le toit du hangar ; la construction et l'exploitation sont confiées au groupe Amarenco. Les travaux devraient commencer début 2024. Ce type d'opération, que beaucoup d'agriculteurs connaissent et pratiquent, permet de disposer d'un bâtiment sans gros investissement personnel. Financièrement, il s'agit d'une opération blanche pour la Commune.

Nous vous informerons régulièrement des avancées de chacun de ces projets. D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

En bref

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS ET AGRANDISSEMENT DU PETIT CASINO

En partenariat avec Auvergne Habitat, la Commune a confié au cabinet d'architectes Cristina la réalisation d'une étude portant simultanément sur la rénovation thermique des 8 logements locatifs de la Grande rue, la modification d'aspect et d'accès aux étages, le doublement de la surface du Petit Casino au rez-de-chaussée, l'aménagement de la zone arrière de l'ancien presbytère (future mairie) et le devenir de la vieille grange derrière l'église. Les travaux de rénovation des logements sont à la charge d'Auvergne Habitat. L'extension du Petit Casino, à la charge de la commune, est conditionnée par les garanties de loyers que doit apporter le Groupe Casino.

L'avant-projet sommaire doit être présenté courant septembre et nous souhaitons le soumettre à la commission des travaux prévue pour fin septembre.

DON DE TUBES LED

La municipalité remercie Marjolijn et Bas Van Hees, nouveaux arrivants habitants de Roche, pour le don de spots et tubes LED suite à un destockage dans leur entreprise.

A VOTRE AGENDA !

**EXPO AU POINT INFO
TOURISME**

JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE
Chantal FAVIER, artiste plasticienne
Dominique BLANCHARD, céramiste

**LE JOUR DE LA NUIT**

SAMEDI 14 OCTOBRE À 20H
DÉPART DU PARKING DU VERT PLATEAU
Sortie nocturne en forêt avec
l'association Léopard Vert. Offert par la
Municipalité. Sur inscription au PIT au
04 70 58 39 75
(40 pers. max)

**MUSÉE AUTOMOBILE**

Expo "TOILES ET CARROSSERIES"
LES 14 ET 15 OCTOBRE DE 14H À 18H

**BOURSE AUX JOUETS**

DIM. 22 OCTOBRE DE 10H À 17H
ANCIEN GYMNASSE
INSCRIPTION AU 06.58.93.74.22
Démonstration de danse à 15h.
Org. par Les Libellules.

**FÊTE D'HALLOWEEN**

SAMEDI 28 OCTOBRE DE 17H À 19H
ANCIEN GYMNASSE
Org. par l'APE.

**BELLENAVES EN BAROQUE**

CONCERTS LES SAMEDI 28 OCTOBRE À 19H
ET DIMANCHE 29 OCTOBRE À 14H
À L'ÉGLISE SAINT-MARTIN
Participation libre. Org. par le Collectif.

**TROC / DON DE PLANTES**

SAMEDI 4 NOVEMBRE
ANCIEN GYMNASSE
9h - 10h30 : troc entre exposants
(ne venez pas les mains vides)
10h30 - 13h : don.
Org. par la Commission
Environnement



Suivez-vous sur Facebook
Commune de Bellenaves
(infos administratives et intercommunales)
& **Rendez-Vous de Bellenaves**
(Animations, évènements).

ÉCOLE PRIMAIRE LANCEMENT DES ÉTUDES DE RÉNOVATION

119 élèves pour cette rentrée scolaire! Bienvenue aux nouveaux élèves et leurs parents, une très bonne année à tous, enfants, professeurs, ATSEMs et personnel de cantine ! Bonne chance à tous les CM2 de 2023 qui s'envolent pour le collège.

C'est aussi la rentrée pour les bâtiments de l'école. Outre les travaux d'entretien ordinaires, l'espace jeux a été sécurisé. Et pour répondre aux canicules, une climatisation a été testée dans une classe. L'essai fut concluant. La climatisation sera donc adoptée dans les autres classes exposées.

L'inspecteur M. Sennepin était présent le jour de la rentrée. Il a pu rencontrer l'ensemble de l'équipe éducative et reconnaître la nécessité d'inscrire l'école dans un programme de réhabilitation. Isolation, dortoir à agrandir, espaces à repenser pour lier les bâtiments autour de la vie de l'enfant (périscolaire, cantine, espaces extérieurs...)

Une première étude a été réalisée par le Conseil en architecture et urbanisme départemental. Elle sera suivie cette année par des études complémentaires définissant avec les enseignants et les parents les besoins. Les enfants de 17 villages fréquentent l'école. Les maires des villages voisins seront associés à la réflexion.

C'est un grand projet ; nous sommes tous très enthousiastes à l'idée d'accueillir nos enfants dans un lieu adapté, sécurisé et agréable à vivre. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des différentes réflexions menées au fil des mois.

MANGER BON, MANGER SAIN, MANGER LOCAL !

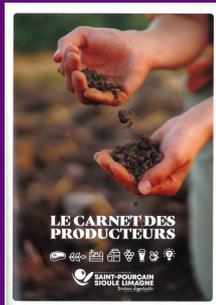
L'alimentation et l'agriculture sont aujourd'hui au cœur d'enjeux de souveraineté, de durabilité, de pouvoir d'achat et de santé.

Notre ComCom' s'est donné pour objectif, parmi d'autres, de créer du lien entre consommateurs et producteurs et de faciliter l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous. Elle a récemment édité ce Carnet qui répertorie plus de 60 producteurs installés à proximité de chez vous : volaille, boeuf, fruits et légumes, pâtes, lentilles, miel, noisettes, vin, fromage, champignons, etc.

Le **Carnet des producteurs*** comprend également une carte du territoire, le calendrier des fruits et légumes de saison, le calendrier du jardinier, la listes des marchés et magasins de producteurs, des recettes.

Consommer local, c'est pérenniser l'activité agricole de notre territoire. C'est enfin et surtout manger des produits frais en suivant le cycle des saisons, des produits diversifiés et sains. Autant d'atouts pour notre santé, nos enfants et notre planète. Manger local, c'est un acte citoyen.

(*) Disponible dans votre Point Info Tourisme



LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

BADMINTON

Mardi 20h30 - 22h30
Vendredi 19h30 à 21h30
au Centre omnisports
Contact : 06 30 00 53 78

LES LIBELLULES**Danse enfants**

Mardi 17h30 - 18h15 (4/7 ans)
Vendredi 17h15 - 18h15 (8/10 ans)
Vendredi 18h15 - 19h15 (11/13 ans)
Vendredi 19h15 - 20h (14/18 ans)

Danse adultes

Mardi 19h30 - 20h30

Gym adultes

Lundi 17h15 - 18h15 gym douce
Lundi 18h30 - 19h30 gym tonic

Renforcement musculaire

Jeudi 18h30 - 19h30
Salle des assos.

Contact : 06 58 93 74 22

SPORTS ET PLAISIRS**Activités cirque**

Lundi 17h15 - 18h45 (6/12 ans).

Sport adapté

Jeux de ballon, raquettes, multisports
Contact : 06 09 03 99 65

CHI KUNG ET TAÏ CHI CHUAN

Lundi de 15h30 à 16h30 (salle des assos)
Jeudi de 18h à 19h (ancien gymnase)
Contact : 06 75 45 17 96

ET AUSSI

Chorale à partir du 9 nov 2023 via **Le Collectif, aquagym** (reprise mai 2024),
coaching sportif avec Sport Optimum,
pétanque, Destination **Théâtre**, **sortie pédago en forêt** avec Léopard Vert,
Randonnée des Colettes.



Retrouvez toutes les
associations, les jours,
horaires et lieux des
entraînements sur
www.bellenaves.fr

LE BON PLAN DE BELLENAVES



Le « **Bon plan de Bellenaves** », une
**épicerie autogérée, participative et
citoyenne, est en cours d'élaboration.**

L'objectif est de fournir des produits de
consommation aux adhérents, de manière
à réaliser des économies.

La force de ce modèle est l'implication de
chacun de ses membres. L'équipe
citoyenne à l'initiative du projet vous
sollicitera dès cet automne pour participer
à cette belle aventure.

Elle prendra place très prochainement
dans le local municipal Rue Bertin, situé à
proximité de la Poste.



COMMENT ALLER À GANNAT OU VICHY EN BUS ?

Proposée par la Région AuRA, la ligne B05 permet aux Bellenavois.es de se rendre en bus à Chantelle, Chezelle, Vicq, Ebreuil, Gannat (gare), Cognat-Lyonne, Espinasse, Bellerive, Vichy (gare), Cusset. Les horaires vous permettent par exemple :

- de passer une matinée, une après-midi ou une journée à Vichy
- de prendre à Vichy le train de 9h06 ou de 14h06 pour Paris.

ALLER

Bellenaves - Gannat - Vichy

07:35 -> 08:11 -> 08:40*

12:40 -> 13:16 -> 13:45*

RETOUR

Vichy - Gannat - Bellenaves

12:20* -> 12:54 -> 13:25

18:00 -> 18:34 -> 19:05

(*) Correspondance avec train vers/de Paris

Tarif : 2 €. Valable du lundi au samedi.

Veillez à réserver votre trajet au plus tard la veille avant 17h au 04 8000 7000.

MOBILITÉ TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

La Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne propose pour l'ensemble des 60 communes du territoire un service de transport fonctionnant en porte à porte, de votre domicile jusqu'à votre destination.

Réservation : Appelez **directement le transporteur KEOLIS** au plus tôt 10 jours avant le déplacement de 9h à 12h et au plus tard la veille avant 12h (**Annulation :** au plus tard 2 jours avant le déplacement)

Voyage de porte à porte

L'utilisateur est pris en charge à son domicile pour être conduit à sa destination. Possibilité de faire le retour.

Quand ?

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 et le samedi de 8h30 à 13h00 (sauf jours fériés). La fréquence d'utilisation est fixée à une fois par semaine (1 aller-retour) hors rendez-vous médical (dérogation).

Dérogations possibles : raison médicale justifiée, problème de mobilité permanente ou incapacité temporaire, personnes en insertion ou recherche d'emploi, jeunes en formation professionnelle (alternance, stage, apprentissage).

Tarif : 4 ou 5 € le trajet

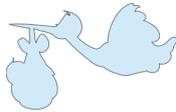
5€ /pers. et par trajet si vous êtes seul(e).
4€ /pers. le trajet optimisé. Un trajet est considéré comme *optimisé* à partir de 2 passagers dans le véhicule (réduction des émissions de CO2 par personne, création de lien social).

Enfants - Jeunes : service ouvert aux jeunes non accompagnés à partir 6 ans.

AVANT DE RESERVER VOTRE PREMIER TRAJET, INSCRIVEZ-VOUS !
L'inscription au TAD est gratuite. Elle se fait directement auprès de votre Comcom'.
Contact : 04.70.47.67.20 / tlib@ccspsl.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances



WINTERSTEIN Ezio, 03-08-2023

Décès

Christiane COLAS, 20-07-2023

Régis MARTIN, 21-07-2023

Marcel DESFRETIÈRES, 08-08-2023

COVOITURAGE

La voiture individuelle reste aujourd'hui prépondérante dans les territoires ruraux tels que le nôtre. Cependant, le covoiturage est une alternative à étudier. Depuis le début de l'année 2023, et afin d'encourager et de faciliter les déplacements des habitants en covoiturage, la ComCom' Saint Pourçain Sioule Limagne mène plusieurs actions :

- Recensement des aires de covoiturage du territoire et cartographie
- Promotion de la plateforme de covoiturage régionale MOV'ICI
- Expérimentation d'une communauté de covoitureurs sur la Z.A. du Naturopôle de Saint-Bonnet de Rochefort
- Ajout des événements du territoire sur la plateforme MOV'ICI afin que les personnes puissent se rendre aux événements en covoiturage.

Site web et application



mov'ICI
avec La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Plus d'infos :

Communauté de Communes
Saint-Pourçain Sioule
Limagne au 04.70.47.67.20
(demander service
Mobilités) ou
mobilites@ccspsl.fr

Mariages



Jacqueline GUILLOT / Georges PELLETIER
Virginie LEFEVRE / Philippe REDO
Laure DELAVAL / Michaël LOCATELLI-VIOT
Christelle GUILLOT / Eric BRUN
Sandra DESTERNES / Mickaël ETIENNE

Directrice de publication :

Nicole HAUCHART

Comité de rédaction : Stéphanie

Bruzzese, Hugues de Collason, Corine

Ryan-Schubert, Pascale Zolotoff

LES TARIFS PROMO DU TER SNCF

Le train, c'est cher !? Sur les TER, ça se discute. Exemples :

Dans l'année, vous allez faire au moins 6 trajets Bellenaves - Clermont ou Bellenaves - Montuçon dans un sens ou dans l'autre ? Achetez le Carnet de billets : il comprend vos 6 trajets à -20 %.

Une formation de 2 à 5 jours à Clermont ?
Optez pour l'abonnement **Illico hebdo** : 35,80 € la semaine, rentabilisés dès 3 trajets entre Bellenaves et Clermont.

Envie d'un week-end à Lyon ? Profitez du **billet illico -40%** valable à partir de 2 personnes avec voyage gratuit pour les moins de 12 ans, soit un Aller-retour Vichy - Lyon pour 79 €* pour 2 adultes 2 enfants. Valable tous les samedis + tous les jours de vacances scolaires sur tout le réseau TER AuRA.

(* Tarif trouvé sur www.ter.sncf.com le 08/09/2023 pour un trajet à la Toussaint 2023

www.ter.sncf.com.auvergne-rhone-alpes rubrique **Abonnements**
Infos Abonnements : 09 69 32 21 41

